



Licence Arts plastiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts plastiques. 2017, Aix-Marseille université - AMU.
hceres-02027176

HAL Id: hceres-02027176

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027176>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Arts plastiques

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Arts plastiques* est une formation en trois ans destinée à apporter un enseignement dans le domaine de la pratique plastique liée aux théories des arts visuels.

Analyse

Objectifs
<p>La présentation de la formation expose clairement les médiums abordés (dessin, peinture, volume, photographie, arts numériques, vidéo, son, performance, etc.) ainsi que son ambition qui est d'associer savoir-faire technique (voire technologique) et connaissances historiques ou philosophiques dans le cadre des enjeux de l'art contemporain. Les poursuites d'études se font majoritairement vers la recherche (master <i>Arts</i> de l'université) et vers les formations d'enseignement.</p> <p>Les carrières liées à la formation sont bien identifiées : enseignement, carrières artistiques et culturelles, création et gestion d'images numériques et sonores.</p>
Organisation
<p>L'organisation de la formation est construite autour d'ateliers de pratiques aux médiums diversifiés, de cours de méthodologie et de cours d'histoire de l'art et d'esthétique. Ces derniers sont dispensés par les départements d'histoire de l'art et de philosophie. Cela semblait, à l'origine, une passerelle enrichissante, offrant à l'étudiant une possible réorientation. Dans les faits, ce dispositif n'est pas jugé concluant par l'équipe pédagogique : les fins recherchées par les étudiants en arts plastiques et en histoire de l'art ou philosophie sont bien distinctes. Des enseignements théoriques liés plus directement à la formation de jeunes praticiens répondraient plus aux besoins de cette licence.</p> <p>La formation de futurs créateurs nécessite également des locaux et des outils adaptés à la spécificité de la formation. C'est un point faible dans cette formation : apparemment assez modestes, les espaces sont souvent vétustes (tels les deux grands ateliers), la wifi déficiente, le matériel pédagogique de vidéo-projection et audio à améliorer.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est présentée comme « la seule de ce type dans la région PACA (Provence-Alpes-Côte-D'Azur) ». Elle est bien ancrée dans son territoire avec des liens avec les écoles supérieures d'art (Aix en Provence et Marseille) et le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) PACA, sans que la nature des relations ne soit détaillée. Les autres liens avec le monde socio-économique passent par les professeurs et intervenants extérieurs.</p>

Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est diversifiée et bien équilibrée. Elle est constituée de 4 professeurs, 6 maîtres de conférences, 5 professeurs agrégés, 2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche, 1 maître de conférences associé à temps plein. elle bénéficie également de l'intervention d'une vingtaine de chargés de cours couvrant les différents secteurs de la création (d'artiste à commissaire d'exposition) dont certains sont issus des structures partenaires (écoles supérieures d'art, FRAC, etc.).</p> <p>Elle se réunit plusieurs fois par an et est structurée avec différents coordinateurs.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La formation, étant unique au sein de la région PACA, est très attractive ; selon les années, entre 260 et 320 étudiants sont inscrits en première année de licence (L1). Le recrutement est assez diversifié, avec une dominante en lettres, une forte proportion (10 à 20 %) d'étudiants issus d'un baccalauréat professionnel et une sur-présentation d'étudiantes (presque les deux tiers). Plus de 50 % des étudiants sont boursiers. Le taux d'étudiants en formation continue est marginal (environ 1 %).</p> <p>Le taux de passage de la première année vers la deuxième année de licence est faible (35 %). Les difficultés rencontrées par les étudiants issus de baccalauréat professionnel (taux d'échec de près de 90 %) semblent participer à ce faible taux de réussite en fin de L1. Le passage de la deuxième à la troisième année et le taux de réussite au diplôme sont, en revanche, supérieurs ou égaux à 80 %.</p> <p>Près de 60 % des étudiants poursuivent leurs études à Aix-Marseille Université, dont environ la moitié en master <i>Arts</i> et un quart en masters <i>MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)</i>. Sur les 40 % de diplômés qui restent, selon les années, 3 à 10 % des étudiants poursuivent leurs études dans une autre université. Aucun document ne permet d'évaluer l'insertion professionnelle des 30 % restants.</p>
Place de la recherche
<p>Une partie de l'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs faisant partie du LESA (Laboratoire d'études des sciences de l'art, équipe d'accueil 3274). Des cours de méthodologie, dès la première année, préparent les étudiants à une initiation à la recherche.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La préparation de l'étudiant à la vie professionnelle ou à sa poursuite d'études intervient lors de la deuxième année avec l'unité d'enseignement obligatoire Projet professionnel personnel et préfiguration de parcours. Pour les étudiants se destinant à l'enseignement, une unité d'enseignement optionnelle (UE Pro MEEF) est proposée par l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation).</p> <p>La fiche du répertoire national de certification professionnelle (RNCP) renseigne les compétences et métiers de la formation. Cependant, l'item « résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis » mériterait d'être hiérarchisé ou pour le moins structuré.</p>
Place des projets et des stages
<p>La place des projets est inhérente à la formation. Il est regrettable que la place des stages soit minorée (stages d'observation de seulement 24 heures ou stages facultatifs). Il serait bon de donner aux stages une place plus importante qui permette pleinement l'immersion des étudiants dans le milieu professionnel.</p>
Place de l'international
<p>La formation bénéficie de partenariats internationaux avec cinq établissements étrangers (de Belgique, Chine, Québec, Espagne) dans le cadre de dispositifs Erasmus+ ou CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Seuls les étudiants de troisième année de licence peuvent en bénéficier. Le nombre des étudiants qui partent à l'étranger avec ces dispositifs n'est pas mentionné. Il est dommage que d'autres types de partenariats ne soient pas proposés avec les établissements partenaires. Il n'est pas fait mention de séjours d'enseignants à l'étranger ni d'accueil d'enseignants des structures partenaires. Point positif, la formation compte 7 à 9 % d'étudiants étrangers.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
Des dispositifs sont proposés pour faciliter l'intégration d'étudiants non francophones. Le suivi individuel des étudiants est porté par la directrice ou le directeur des études. Vu le taux d'échec en L1 et le nombre d'étudiants, un dispositif de suivi des étudiants par plusieurs enseignants pourrait améliorer le taux de réussite en L1 ou la réorientation des étudiants.
Modalités d'enseignement et place du numérique
La formation est adaptée aux étudiants en situation de handicap, aux étudiants sportifs ou salariés sans qu'aucun dispositif particulier ne semble avoir été mis en place pour les deux derniers cas de figure. L'enseignement des outils numériques fait partie intégrante de la formation : apprentissage aux technologies de l'information et de la communication, aux outils interactifs, cours en ligne, outils collaboratifs, etc. Le dossier n'apporte aucune donnée sur la VAE (validation d'acquis par l'expérience).
Evaluation des étudiants
La constitution des jurys et la délivrance des crédits ECTS (european credit transfer system) sont conformes aux attendus.
Suivi de l'acquisition de compétences
Est inscrite au sein de la formation, une préparation obligatoire au C2I (certificat informatique et internet). Le supplément au diplôme est bien renseigné.
Suivi des diplômés
L'Observatoire de la vie étudiante (OVE) d'Aix-Marseille Université collecte de nombreuses données sur les étudiants, leur origine, leur genre et le suivi de leurs études dans et hors l'université. Après leur licence, les deux tiers des étudiants poursuivent des études à Aix-Marseille Université. Il n'y a aucune information sur ceux qui ne poursuivent pas leurs études. Seulement environ un quart des étudiants va poursuivre dans le master <i>Arts</i> (parcours <i>Arts plastiques</i>) d'Aix-Marseille Université, ce qui semble une assez faible proportion, d'autant que seulement un huitième semble se diriger vers le master <i>MEEF</i> alors que le CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) et l'agrégation existent dans cette discipline. On peut donc s'interroger sur la faible poursuite d'études en master au sein de la même université.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Le conseil de perfectionnement a été approuvé le 29 février 2016, et sera mis en place dans l'année 2016-2017. Aucune évaluation des enseignements par les étudiants n'est mentionnée. L'équipe pédagogique a participé à une procédure d'autoévaluation en 2015-2016.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une équipe pédagogique diversifiée avec la présence de nombreux professionnels.
- Un bon réseau de structures partenaires.
- Bonne attractivité dans un contexte de monopole (dans le champ universitaire).
- La dimension internationale des effectifs étudiants (7 à 9 %).
- Des cours de méthodologie et d'analyse d'œuvres dès la première année qui participent à une forme d'initiation à la recherche.

Points faibles :

- La place des stages.
- La vétusté des locaux et le manque de moyens techniques.
- Des cours d'histoire de l'art et d'esthétique inadaptés à une formation centrée sur la création.
- La faible poursuite d'études en master au sein de la même université.
- Un dossier qui, dans son ensemble, aurait mérité d'être plus étoffé, les informations étant souvent succinctes.

Avis global et recommandations :

Le dossier présenté au HCERES manque souvent de précisions. La formation ne s'appuie pas assez sur ses liens avec ses partenaires culturels. Le nombre de ceux-ci pourrait être plus important dans cette région très riche culturellement. La place des stages serait à renforcer. Néanmoins, la qualité de l'équipe pédagogique et du réseau des structures partenaires devrait permettre un bon développement de cette formation. Ce développement est cependant conditionné à l'actualisation urgente des équipements (notamment numériques) et des locaux.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

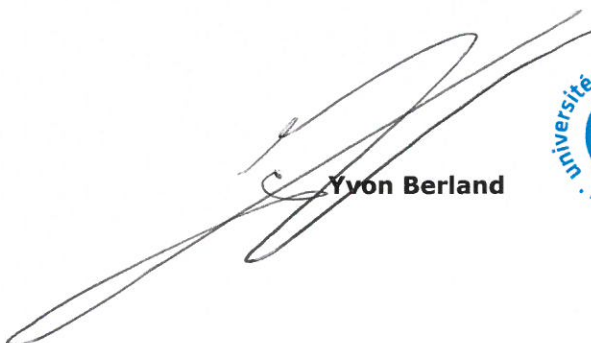
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

